

Xtrackers II

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B-124.284
(la « Société »)

Avis important aux Actionnaires de

**Xtrackers II Eurozone AAA Government Bond Swap UCITS ETF
1C (ISIN : LU0484969463)**

**Xtrackers II EUR High Yield Corporate Bond 1-3 Swap UCITS ETF
1D (ISIN : LU1109939865)**

(individuellement un « **Compartiment** » et collectivement les « **Compartiments** »)

Luxembourg, le 13 janvier 2025

Cher Actionnaire,

Par la présente, le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») informe les actionnaires des Compartiments (les « **Actionnaires** ») qu'il a décidé de procéder à certaines modifications sur les Compartiments, telles que plus amplement décrites ci-dessous (collectivement dénommées les « **Modifications** »). Les Modifications entreront en vigueur à compter du 11 février 2025 (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Les termes portant une majuscule et utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans la dernière version du prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), sauf indication contraire imposée par le contexte.

Quels changements vont intervenir sur votre Compartiment ?

1) **Modification de l'Indice de Référence**

Le Conseil d'administration a décidé de modifier l'objectif d'investissement de chaque Compartiment à compter de la Date d'entrée en vigueur, comme suit :

Compartiment	Indice de référence actuel (individuellement, l'« Indice de référence actuel »)	Nouvel Indice de référence (individuellement, le « Nouvel Indice de référence »)
Xtrackers II Eurozone AAA Government Bond Swap UCITS ETF	IBOXX € SOVEREIGNS EUROZONE AAA® Index	iBoxx EUR Sovereigns Italy & Spain Fixed Maturity 2029 Index
Xtrackers II EUR High Yield Corporate Bond 1-3 Swap UCITS ETF	Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 1-3 Index	iBoxx EUR Liquid High Yield 2027 3-Year Rolling Index

Actuellement, l'Objectif d'investissement du Xtrackers II Eurozone AAA Government Bond Swap UCITS ETF est de refléter la performance de l'IBOXX € SOVEREIGNS EUROZONE

AAA® Index, lequel est conçu pour refléter la performance de titres de créance échangeable (obligations) libellés en euros ou en devises antérieures à l'euro émis par des États de la zone euro et ayant une échéance résiduelle d'au moins 1 an.

À la Date d'entrée en vigueur, l'Objectif d'investissement du Compartiment sera modifié pour refléter la performance du Nouvel Indice de référence, l'Indice iBoxx EUR Sovereigns Italy & Spain Fixed Maturity 2029 Index, lequel est conçu pour refléter la performance de titres de créance négociables (obligations) émis par le Gouvernement italien ou espagnol et dont l'échéance est comprise entre le 1^{er} octobre 2028 et le 30 septembre 2029.

Actuellement, l'Objectif d'investissement du Xtrackers II EUR High Yield Corporate Bond 1-3 Swap UCITS ETF est de refléter la performance de l'Indice Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 1-3 Index, lequel vise à refléter la performance des obligations les plus liquides à taux fixe et variable, de qualité inférieure à Investment Grade (avec une notation inférieure à Baa3/ BBB-, à haut rendement), libellées en EUR, d'entreprises les plus importantes. Ces obligations sont émises dans la zone euro et hors zone euro et leur échéance résiduelle est d'au moins 1 an et de 3 ans au maximum.

À compter de la Date d'entrée en vigueur, l'Objectif d'investissement du Compartiment sera modifié pour refléter la performance du Nouvel Indice de référence, l'Indice iBoxx EUR Liquid High Yield 2027 3-Year Rolling Index, lequel vise à refléter la performance des obligations d'entreprises liquides à taux fixe et variable, de qualité inférieure à Investment Grade (avec une notation inférieure à Baa3/ BBB-) et à haut rendement, libellées en EUR, émises dans la zone euro et hors zone euro, dont la première Date d'échéance est fixée au 1^{er} octobre 2026 ou entre cette date et le 30 septembre 2027 (la « **Période d'échéance initiale** »).

Le dernier jour de la Période d'échéance initiale, le Nouvel Indice de référence concerné subira un roulement vers la période d'échéance suivante, par l'investissement dans des obligations d'entreprises à haut rendement dont l'échéance sera fixée 3 ans après la fin de la Période d'échéance Initiale (entre le 1^{er} octobre 2029 et le 30 septembre 2030 (la « **Période d'échéance ultérieure** »)). Le dernier jour de la Période d'échéance ultérieure, le Nouvel Indice de référence concerné subira un nouveau roulement vers la période d'échéance suivante et ce roulement se répétera de manière perpétuelle tous les 3 ans le dernier jour de chaque période d'échéance.

Veillez noter que si l'Indice de référence comporte une composante d'échéance soumise à un roulement, il n'existe pas de date d'échéance finale prédéterminée pour le Compartiment concerné. Il est rappelé aux investisseurs de consulter régulièrement le site Internet de la Société (www.Xtrackers.com) pendant la période précédant chaque Période d'échéance et tout au long de celle-ci, afin de prendre connaissance des annonces concernant le Compartiment concerné.

De plus amples informations sur chaque Nouvel Indice de référence, notamment son calcul, ses règles et sa méthodologie sont disponibles sur le site <https://indicesweb.ihsmarkit.com>.

2) Modification de la dénomination des Compartiments

À la suite des modifications apportées, le Conseil d'administration a décidé de modifier la dénomination de chaque Compartiment à compter de la Date d'entrée en vigueur, comme suit :

Nom actuel du Compartiment	Nouveau nom du Compartiment
Xtrackers II Eurozone AAA Government Bond Swap UCITS ETF	Xtrackers II Target Maturity Sept 2029 Italy

	and Spain Government Bond UCITS ETF
Xtrackers II EUR High Yield Corporate Bond 1-3 Swap UCITS ETF	Xtrackers II Rolling Target Maturity Sept 2027 EUR High Yield UCITS ETF





3) Modification de la Politique d'investissement

Actuellement, les Compartiments sont gérés passivement conformément à une Politique d'investissement Indirect. À compter de la Date d'entrée en vigueur concernée, chaque Compartiment sera géré de manière passive conformément à une Politique d'investissement direct et deviendra un Compartiment à Réplication optimisée. Pour atteindre l'Objectif d'investissement, chaque Compartiment visera à répliquer le Nouvel Indice de référence concerné, ou des valeurs mobilières non associées ou d'autres actifs éligibles, tel que déterminé par le Gestionnaire d'investissement ou le Gestionnaire de portefeuille délégué.

Le Gestionnaire d'investissement concerné se réserve le droit d'exclure du portefeuille des Compartiments tout titre du Nouvel Indice de référence concerné non conforme aux politiques et aux normes du Gestionnaire d'investissement.

4) Modification des frais du Compartiment

Le Conseil d'administration a décidé de modifier les frais de chaque Compartiment à compter de la Date d'entrée en vigueur, comme suit :

Compartiment	Catégorie d'actions/Code ISIN	Commission de Société de gestion actuelle	Nouvelle Commission de Société de gestion		Commissions Fixes (aucune modification)	Commission globale actuelle	Nouvelle Commission globale	
Xtrackers II Eurozone AAA Government Bond Swap UCITS ETF	1C / LU0484969463	Jusqu'à 0,05 % par an	Jusqu'à 0,02 % par an		0,00833 % par mois (0,10 % par an)	Jusqu'à 0,15 % par an	Jusqu'à 0,12 % par an	
Xtrackers II EUR High Yield Corporate Bond 1-3 Swap UCITS ETF	1D / LU1109939865	Jusqu'à 0,15 % par an	Jusqu'à 0,20 % par an		0,00833 % par mois (0,10 % par an)	Jusqu'à 0,25 % par an	Jusqu'à 0,30 % par an	

Pour lever toute ambiguïté, les Commissions fixes de chaque Compartiment resteront inchangées.

5) Date d'échéance

À compter de la Date d'entrée en vigueur, Xtrackers II Eurozone AAA Government Bond Swap UCITS ETF aura une Date d'échéance fixée au 30 septembre 2029, date à laquelle le Compartiment sera mis en liquidation et toutes les Actions en circulation seront obligatoirement rachetées à la Valeur liquidative par action en vigueur.

Pour éviter toute ambiguïté, aucune date d'échéance ne sera appliquée à Xtrackers II EUR High Yield Corporate Bond 1-3 Swap UCITS ETF.

6) Prêt de titres

À compter de la Date d'entrée en vigueur, les Compartiments peuvent commencer à s'engager dans des activités de prêt de titres afin de générer des revenus supplémentaires et de réduire les coûts, conformément aux dispositions du Prospectus.

Chaque Compartiment verse à la Société de Gestion 30 % des revenus bruts générés par les Opérations de prêt de titres en tant qu'indemnisation pour les coûts/frais engagés et conserve 70 % des revenus bruts générés par ces Opérations de prêt de titres. Sur les 30 % des revenus bruts qu'elle perçoit, la Société de gestion en conserve 5 % (soit 1,5 % du total des revenus bruts générés par ces transactions) pour ses propres tâches de coordination et de supervision et indemnise les fournisseurs de services externes à hauteur de leurs coûts directs (coûts liés à la gestion des transactions et des garanties, par exemple). Le montant restant (après déduction des coûts engrangés par la Société de gestion et des coûts directs) est versé au Gestionnaire d'investissement pour appuyer la Société de gestion dans l'engagement, la préparation et la mise en œuvre des Opérations de prêt de titres.

7) Modification de l'Heure limite d'acceptation

Le Conseil d'administration a décidé de modifier l'Heure limite d'acceptation de chaque Compartiment à compter de la Date d'entrée en vigueur, comme suit :

Compartiment	Heure limite d'acceptation actuelle (Heure de Luxembourg)	Nouvelle Heure limite d'acceptation (Heure de Luxembourg)
Xtrackers II Eurozone AAA Government Bond Swap UCITS ETF	15 h 30 le Jour de transaction	16 h 00 le Jour de transaction
Xtrackers II EUR High Yield Corporate Bond 1-3 Swap UCITS ETF	14 h 00 le Jour de transaction	15 h 30 le Jour de transaction

Quand cette ou ces opérations interviendront-elles ?

Ces modifications interviendront à la Date d'entrée en vigueur (c'est-à-dire le 11 février 2025).

Toutefois, les Actionnaires qui souscrivent des Actions des Compartiments sur le marché primaire et qui n'approuvent pas les Modifications présentées ci-dessus ont le droit de faire racheter les Actions qu'ils détiennent dans les Compartiments conformément au Prospectus. Ces rachats seront exempts de Frais de rachat à compter de la date du présent avis jusqu'à 15 h 30 (heure de Luxembourg) le 10 février 2025 pour Xtrackers II Eurozone AAA Government Bond Swap UCITS ETF et jusqu'à 14 h 00 (heure de Luxembourg) le 10 février 2025 pour Xtrackers II EUR High Yield Corporate Bond 1-3 Swap UCITS ETF. Il convient de noter que la Société n'applique aucun droit de rachat sur la vente d'Actions sur le marché secondaire. Les ordres de vente d'Actions effectués sur une place boursière peuvent être placés via un intermédiaire ou un courtier agréé. Les Actionnaires sont informés que les ordres sur le marché secondaire peuvent engendrer des coûts sur lesquels la Société n'a aucun contrôle et auxquels l'exemption de frais de rachat décrite ci-dessus ne s'applique pas.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement /Risque : Non**

- **Augmentation du profil de risque** : Non
- **Augmentation potentielle des frais** : Oui

Les Actionnaires sont priés de noter que d'importants frais de transaction et droits pourront être générés par les Modifications ; ils seront supportés par les Compartiments.

- **Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement/ risque** : Non significatif



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Les Actionnaires sont également invités à consulter leurs propres conseillers professionnels concernant les conséquences fiscales spécifiques en vertu de la législation de leur pays de nationalité, de résidence, de domicile ou de constitution.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Des exemplaires révisés du Prospectus et des documents d'information clé pour l'investisseur des Compartiments incluant les Modifications seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.Xtrackers.com) à la Date d'entrée en vigueur ou aux alentours de cette date, et, une fois disponibles, pourront également être obtenus gratuitement sur simple demande auprès du siège social de la Société ou auprès des bureaux de ses représentants étrangers.

Les Actionnaires ayant des questions ou des doutes concernant les informations contenues dans le présent avis sont priés de demander conseil à leur courtier, banquier, conseiller juridique, comptable ou à tout autre conseiller financier indépendant.

Des informations supplémentaires concernant les Modifications peuvent être obtenues auprès des personnes morales mentionnées à la rubrique *Contacts* ci-dessous, auprès des bureaux des représentants de la Société à l'étranger ou en envoyant un e-mail à l'adresse Xtrackers@dws.com.

En outre, veuillez prendre connaissance du document d'informations clés (DIC).

Xtrackers II
Le Conseil d'administration

Contacts

Xtrackers II
49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

DWS Investment S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg